Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX

TELEPHONE — N° 2.28 — TELEPHONE.

SOUS L'ORME

Les élections sont terminées ; les aveux ne coûtent plus aux réactionnaires. Le jour même où fut conservée à M. Motte son écharpe de maire, il daigna consentir à reconnaître que de nombreux ouvriers battaient le pavé de la ville à la recherche d'un emploi leur permettant de gagner le morceau de pain nécessaire pour ne pas mourir de faim.

Nous l'avions dit, avant et pendant la période électorale, mais on nous traitait de menteur, on criait à la manœuvre de la dernière semaine ou de la dernière heure ; on imprimait chaque jour les deux mots « mauvaise foi » pour nous les jeter à la tête.

Dites, vous qui vous êtes laissés prendre aux protestations des bons apôtres de l'Union sociale et patriotique, où se trouvaient les menteurs ? Où aurait-on dû aller frapper pour mettre la main sur les gens de mauvaise foi ?

De même, en ce qui concerne la fameuse loterie. Elle devait, disaient les mottistes après M. Sayet, rapporter environ deux millions sur lesquels un million, tout au moins, irait à la caisse de chômage.

Et déjà, on faisait miroiter aux yeux des travailleurs éblouis, la montagne d'or qui viendrait s'écrouler dans la caisse de chômage : avalanche réjouissante, heureuse catastrophe.

Dans le désert, le voyageur altéré cherche la flaque d'eau dans laquelle il pourra étancher la soif qui le dévore. Une immense nappe d'eau est tout à coup présentée à sa vue. Il s'approche, l'eau se retire, s'arrête un peu plus loin. Il s'avance encore, le même phénomène se reproduit.

C'est le mirage. Le voyageur peut courir, courir encore, il ne trouvera, jusqu'au moment où, épuisé, il s'abattra sur le sable, qu'une image trompeuse là où il espérait rencontrer une réalité.

M. Motte et les grands-prêtres de la Fédération anticollectiviste ont voulu nous prouver que le mirage ne sévissait pas seulement dans le désert. Depuis deux ans les ouvriers roubaisiens croient tenir les nouvelles crèches, les pavillons pour enfants malades, une caisse de chômage.

Vous y touchez, leur dit-on, voyez, les voici toutes proches ces choses tant désirées.

Mais, plus on approche, plus elles reculent. Finalement, elles s'évanouissent.

Le malheureux prolétaire, comme le pionnier du Sahara, comprend enfin qu'il est trompé ; celui-ci par un phénomène physique, celui-là par des charlatans.

« Ce n'est plus maintenant un secret pour personne, avoue le journal officiel de l'administration, la loterie de la ville de Roubaix, dont le tirage vient d'avoir lieu, n'a pas donné, à beaucoup près, les résultats qu'on en attendait.

Vraiment ! vous attendiez d'autres résultats ? Vous ne riez pas en écrivant cela ? Vous ne vous moquez pas, une fois encore, des malheureux qui vous lisent ?

Pour le faire croire, il aurait fallu, tout d'abord, ne pas ajouter ce paragraphe maladroit que nous extrayons de vos colonnes, telle une perle du coquillage dans lequel elle se trouve enchâssée :

» On peut même dire, d'une façon générale, que depuis quelque temps les loteries n'arrivent qu'avec beaucoup de peine à faire leurs frais : elles sont trop et le public, sursaturé, ne peut arriver à leur faire le succès par les organisateurs. Sait-on qu'à elle seule « la pochette nationale » comprend 40 millions de billets, soit plus d'un billet par Français ! » —

Mais tout cela, l'administration mottiste le savait depuis fort longtemps. N'empêche que pendant la période électorale on parlait chaque jour de la caisse de chômage et de la pluie d'or qui allait venir la remplir ; n'empêche que, ces jours derniers encore, M. Rousseau déclarait encore sur cette même caisse. On aurait dit, à les entendre tous, que chaque chômeur posséderait un titre de rente lui permettant d'avoir pignon sur rue, buffet et cave bien garnis ; en un mot, le nécessaire avec le superflu.

Aujourd'hui, il faut déchanter, il faut confesser les mensonges intéressés commis pour la cause capitaliste, déclarer que la loterie n'a rien produit, rien, rien, moins que rien.

Les œuvres que la loterie était destinée à alimenter paraissent donc sérieusement compromises, déclare le « Journal de Roubaix ».

Nous le croyons sans peine, mais nous sommes certain que le défenseur de l'administration a dû souffrir pour accoucher de cet aveu.

En effet, nous avions annoncé tout ce qui arrive, il est à craindre, pour les fumistes de la majorité et de la Fédération, que, désormais, les travailleurs, ayant enfin distingué où sont leurs vrais défenseurs, leurs amis sincères, ne répètent avec nous.

« Quand il s'est agi de créer des œuvres luxueuses, coûteuses et inutiles, vous avez trouvé l'argent nécessaire, vous n'avez pas hésité à contracter un emprunt. Mais pour les œuvres utiles, nécessaires à la classe ouvrière, aux malheureux qui peinent pour vous enrichir, il vous a semblé suffisant de charger une loterie du soin de fournir les fonds.

» Et pendant que l'on construit vos palais, nous, travailleurs, nous attendons sous l'orme ».

R. L.

APRES LA FETE, LE SUICIDE. — Voir aux Informations régionales.

AGRESSION NOCTURNE

Chaque nuit amène la sienne, chaque quartier tient à honneur d'en avoir une par semaine. L'agression nocturne devient le plat de résistance de la chronique locale. Après toutes celles dont nous avons déjà parlé, en voici une autre qui eut la rue du Coq-Français pour théâtre.

Guillaume Callens passait dans cette rue vers minuit un quart se rendant à son domicile, 25, rue de Bavay, lorsque, après avoir traversé la rue Saint-Jean, il fut attaqué par derrière et renversé sur le pavé. Les agresseurs, au nombre de trois, croit-il, étaient cachés à la porte de l'écurie de M. Meillassoux et, sur un signal de l'un d'eux, ils se précipitèrent sur le passant attardé qui, saisi à la gorge, se trouva dans l'impossibilité de résister.

Maintenu sur le sol par l'un des agresseurs, il fut fouillé par un autre qui enleva une montre en argent et un carnet-nécessaire de toilette en cuir jaune, portant la marque « Café Euréka ». Son porte-monnaie qui, cependant, se trouvait dans une de ses poches de pantalon, échappa aux investigations des bandits.

Guillaume Callens a déposé une plainte au commissariat du 3e arrondissement.

VOL DE VELO

Le nommé Arthur Delbarre, 22 ans, peintre, demeurant rue de l'Alouette, 45, a été mis en état d'arrestation pour vol d'une bicyclette, commis mercredi vers cinq heures du soir, rue de Blanchemaille, au préjudice de M. Jean Desmoulet, cabaretier, au numéro 99 de cette rue.

Delbarre a été conduit à Lille hier après-midi.

ABUS DE CONFIANCE

En vertu d'un mandat d'amener de M. le juge d'instruction Delalé, en date du 22 juin, les agents Mercier et Dhalluin ont arrêté hier matin, rue Fourcroy, le nommé Fortuné Delcour, 40 ans, voyageur de commerce, demeurant rue Galvani, 11, inculpé d'abus de confiance.

SANATORIUM

Jeudi après-midi, à partir de deux heures et demie, a eu lieu, à la cantine scolaire de la rue Saint-Vincent-de-Paul, la visite des enfants sollicitant l'admission au sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer.

Environ deux cents enfants étaient présents à la visite. Sur ce nombre, 85 garçons et 40 filles ont été admis à passer une période d'un mois au sanatorium.

Cette visite a été passée par MM. les docteurs Rousseau, de Roubaix, et Debeyre, chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lille.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Les 1re et 3e commissions municipales se réuniront le vendredi 26 juin 1908 à cinq heures du soir.

1. Bâtiments municipaux. Ancien Hospice civil ; démolition ; cahier des charges d'adjudication ; approbation. — 2. id. Crèches municipales : crèche de la rue de Cassel ; aménagements divers et fourniture du mobilier. — 3. id. Hôpital de la Fraternité, installations sanitaires ; crédit supplémentaire.

4. Secours et subsides. Société de secours mutuels « La Mutualité Saint-Jean-Baptiste » demande de subvention. — 5. id. Société de secours mutuels des ouvriers boulangers et conducteurs de pain de Roubaix et environs ; demande de subvention.

6. Hospices. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907, approbation. — 7. id. Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation.

8. Bureau de Bienfaisance. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 ; approbation. — 9. id. Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation.

10. Mont-de-Piété. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 approbation. — 11. id. Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation. — 12. id. Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation.

13. Hospices. Augmentation de la gratification hebdomadaire aux vieillards (vœu).

14. Travaux communaux. Cahiers des charges, respect des prix de séries par les entrepreneurs (vœu).

— La 6e commission se réunira le même jour à six heures du soir.

BREVET ELEMENTAIRE

Nous enregistrons avec plaisir le nouveau succès obtenu par le cours de M. J. Gaillard, rue Turgot. Les trois élèves présentés : MM. Emile Harduin, de Wattrelos ; Bruynel Victor, de Roubaix, et Poette Irénée, de Croix, employés de commerce, viennent d'obtenir à Lille, le brevet de capacité de l'enseignement primaire.

Le lundi précédent, Berthe Delys, Berthe Noclain et Delphine Deffrennes ont également réussi pour les mêmes examens.

Ces jeunes gens méritent d'autant plus d'éloges qu'ils sont tenus, par les exigences de la vie, à un travail absorbant pendant le jour et qu'ils doivent prendre, par conséquent sur leur sommeil pour arriver au succès.

PRIS DANS LE METIER

M. Adolphe Verbrugghe, demeurant rue du Petit-Tournai, à Wattrelos, soigneur à la filature Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, s'est fait prendre les doigts de la main droite entre un mandrin et un cylindre du batteur.

M. le docteur Leplat a constaté une contusion à l'index, une plaie par arrachement de la face dorsale du médius, plaie intéressant le tendon extenseur.

AUX METALLURGISTES

Dimanche 28 juin 1908, à dix heures précises du matin, salle Sainte-Cécile, 23, rue Saint-Georges, grande conférence syndicale sous la présidence du citoyen Louis Dumont, trésorier adjoint du syndicat des métallurgistes, avec le concours assuré du citoyen Maurice Blanchard, secrétaire de la Fédération nationales des Métallurgistes de France.

Ordre du jour : L'utilité des syndicats ; les accidents du travail ; libre choix des docteurs.

UN CHARPENTIER BLESSE

M. Remy Vanlède, 28 ans, demeurant rue de Linselles, 19, à Halluin, charpentier en fer chez M. Alfred Planquart, entrepreneur, rue de l'Alouette, 5, en voulant déplacer un large plat à l'aide de petits rouleaux en fer, a eu la main prise entre un rouleau et le plat.

M. le docteur Desrousseau a constaté que l'index était presque complètement sectionné au niveau de l'articulation.

PRIS SOUS UN WAGONNET

Un briquetier de chez M. Auguste Pennel, entrepreneur, rue de Croux, 39, M. Allart Debruyne, 32 ans, demeurant route d'Hem, conduisait un wagonnet de mortier devant servir à faire des briques, la traverse d'un rail s'étant brisée, le wagonnet s'est renversé et l'ouvrier a eu le bras gauche pris sous le véhicule.

M. le docteur Lepers a constaté une forte contusion du bras et de l'épaule gauches.

Je ne fume que le NIL

BLESSES A LA MAIN

Un apprêteur de chez MM. Hannart frères, M. Julien Desmet, 63 ans, rue Vallon, 46, a reçu un coup de manivelle en déclanchant son métier, ce qui lui a occasionné une contusion à la face dorsale de la main droite.

— M. Gustave Vanloo, 51 ans, homme de batteur, chez M. Masurel, demeurant rue de la Barbe d'Or, a été blessé à l'index droit par un coup de volant.

LES POIDS LOURDS

Chez M. Paulus Foulon, M. Jules Grard, 39 ans, ajusteur, rue de Mouvaux, 46 bis, a eu le pied gauche contusionné par suite de la chute d'une pièce de fer.

— Mlle Esther Duquesne, demeurant rue de Mouvaux cour Frère, cité Justine, 43, soigneuse chez MM. C. et A. Screpel, a été blessée au pied gauche par suite de la chute d'un mandrin.

LES TRAMWAYS MONGY

Hier jeudi, à 3 heures de l'après-midi, il a été procédé à la cérémonie de réception de la ligne Roubaix-Hem.

La réunion des personnes qui devaient y assister a eu lieu chez M. Delecroix, maire d'Hem.

Etaient présents : MM. Régnier, conseiller de préfecture ; Stoclet, ingénieur en chef de préfecture ; Dumas, directeur de la Compagnie des Tramways Roubaix-Tourcoing ; Faure, directeur de la Compagnie des tramways de Lille ; Franck, directeur de la Compagnie des tramways Mongy ; Conem, ingénieur des télégraphes ; Deniole, ingénieur des chemins de fer et Grimpez, ingénieur des ponts et chaussées.

Tous ces messieurs sont montés dans le car auquel était dévolu l'honneur d'inaugurer officiellement la ligne et ont effectué le voyage de Roubaix aller et retour. La réception était faite.

DANS LA GENDARMERIE

Devons-nous nous réjouir ou nous attrister. Le capitaine Lebas nous quitte : c'est regrettable ; il est nommé commandant ; nous sommes heureux d'un avancement bien mérité.

M. Lebas, capitaine à Roubaix depuis 1903, nous arrivait de Draguignan. En 1905, il fut décoré par M. Loubet, à l'exposition d'Arras ; en janvier dernier, à la suite des inventaires, il reçut une médaille d'or. Il est nommé au choix et s'en va à Saint-Etienne, dans la Loire. Nous ne le laisserons pas partir sans lui adresser toutes nos félicitations.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le mardi 30 juin 1908, à huit heures et demie très précises du soir, en 4e session extraordinaire de 1908.

Voici l'ordre du jour :

Communications de l'Administration

1 4e session extraordinaire de 1908. Ouverture ; élection du secrétaire. — 2. Procès-verbal. Séance du 29 mai 1908 ; approbation. — 3. Commission municipale scolaire. Nomination d'un membre. — 4. Legs Boucher de Perthes. Formation de la Commission ; désignation des délégués du Conseil municipal. — 5. Œuvre de l'Arbre de Noël. Don des Fédérations colombophiles réunies ; communication — 6. Eclairage par le gaz et l'électricité. Communication. — 7. Ecole de natation. Exploitation des buvettes et restaurant pendant la saison des bains de 1908 ; cahier des charges ; soumission — 8. Doublement des droits de licence des débitants vendant de l'absinthe ; protestation de la section des débitants dans le Syndicat de défense du Commerce des boissons de Roubaix et environs ; vœu. — 9. Repos hebdomadaire. Demande de dérogation ; avis du Conseil municipal. — 10. Médailles d'honneur aux agents communaux des Octrois ; communication — 11. Secours et subsides. Demandes des sociétés de gymnastique « La Roubaisienne » et « l'Ancienne »

Rapports des Commissions

1. Bâtiments municipaux. Ancien Hospice Civil ; démolition ; cahier des charges d'adjudication ; approbation. — 2. Bâtiments municipaux. Crèches municipales ; crèche de la rue Cassel ; aménagements divers et fourniture du mobilier. — 3. Bâtiments municipaux. Hôpital de la Fraternité installations sanitaires ; crédit supplémentaire. — 4. Secours et subsides. Société de secours mutuels « La Mutualité Saint-Jean-Baptiste ; demande de subvention. — 5. Secours et subsides. Société de secours mutuels des ouvriers boulangers et conducteurs de pain de Roubaix et environs ; demande de subvention. — 6. Hospices. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 ; approbation. — 7. Hospices. Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation. — 8. Bureau de bienfaisance. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 ; approbation — 9. Bureau de bienfaisance. Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation — 10 Mont de Piété. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 ; approbation — 11 Mont de Piété. Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation. — 12. Mont de Piété. Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation. — 13. Hospices. Augmentation de la gratification hebdomadaire aux vieillards (vœu). — 14. Travaux communaux. Cahiers des charges ; respect des prix de séries par les entrepreneurs (vœu). — 15. Voirie municipale. Alignements ; cession de terrain à la voie publique rue de l'Epeule ; métré-estimation et acte de vente ; approbation. (M. E. Dusart). — 16. Voirie municipale. Alignements ; rue du Pile ; cession de terrain à la voie publique ; métré-estimation et acte de vente ; approbation (M. E. Dusart). — 17. Voirie municipale. Rue de la Gare ; aliénation de terrains ; proposition de MM. Delcourt et Salembier. (M. J. Cléty). — 18. Voirie municipale. Eclairage des rues, fourniture de candélabres en fonte ; marché de gré à gré ; approbation. (M. le Dr Lepoutre). — 19. Voirie municipale. Place de la Fraternité ; construction d'un tronçon d'aqueduc ; devis et cahier des charges ; approbation. (M. le Dr Lepoutre). — 20 Voirie municipale. Fourniture de bouches d'incendie ; marché. (M. E. Dusart). — 21. Voirie municipale. Plan général d'alignement ; rue de Cohem ; modification d'alignement. (M. A. Picard) — 22. Service de la Voirie. Budget de 1907 ; augmentation de dépenses ; virement de crédit (M. A. Picard). — 23. Parc de Barbieux. Exécution d'ouvrages en rocaille ; demande d'autorisation de traiter. (M. J. Cléty). — 24. Entretien des promenades et jardins publics. Fourniture d'engrais ; marché de gré à gré ; approbation. (M. E. Dubois). — 25. Fêtes publiques. Eclairage à l'acétylène du kiosque démontable ; marché de gré à gré ; approbation. (M. D. Segard). — 26. Caisse des Ecoles. Compte administratif de l'exercice 1907 ; approbation. (M. J. Noyelle). — 27. Caisse des Ecoles. Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation. (M. J. Noyelle). — 28. Instruction publique. Collège de jeunes filles ; traité constitutif ; demande d'un 3e avenant. (M. A. Picard). — 29. Instruction publique. Collège de jeunes filles ; Externat ; Compte d'administration de l'exercice 1907 ; approbation. (M. A. Picard). — 30. Instruction publique. Collège de jeunes filles ; Internat ; Compte d'administration de l'exercice 1907 ; approbation. (M. A. Picard). — 31. Instruction publique. Collège de jeunes filles ; Externat. Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation. (M. A. Picard). — 32. Instruction publique. Collège de jeunes filles ; Internat ; Budget supplémentaire de l'exercice 1908 ; approbation. (M. A. Picard). — 33. Instruction publique. Collège de jeunes filles ; Externat ; Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation. (M. A. Picard). — 34. Instruction publique. Collège de jeunes filles ; Internat ; Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation. (M. A. Picard).

Affaires à traiter à huis clos. — Communications de l'Administration. — 1. Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ; admission au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905 de personnes ne résidant plus à Roubaix. — 2. Service militaire. Sursis d'incorporation ; avis. — 3. Service militaire. Soutien de famille ; avis.

Rapports des commissions. — Caisse municipale des retraites. Demandes de liquidation de pension.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace. VICTOR VAISSIER

MOUVEMENT SOCIAL

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE « NI DIEU NI MAITRE ». — Aujourd'hui vendredi 26 juin, à sept heures et demie, réunion générale à la Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort. — Ordre du jour très important.

SYNDICAT DES TERRASSIERS. — Dimanche 28 juin, à dix heures du matin, réunion du syndicat.

Ordre du jour : renouvellement de la commission ; question du secrétaire permanent. Extrême urgence.

SOLIDARITE OUVRIERE (chorale). — Répétition aujourd'hui vendredi à huit heures du soir, au local ordinaire, coopérative « La Paix », boulevard de Belfort.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 25 juin 1908

Naissances. — Louis Faugaret, rue du Cartigny, cour Lescrenier, 5. — Germain Sasse, rue de l'Alma, fort Frasez, 21. — Angèle Vandewiele, boulevard d'Armentières, 62. — Paul Rombaut, rue de Tourcoing, 174. — Olga Devos, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 3. — Charles Algoet, rue Bernard, cour Spriet, 7. — Edouard Danguier, sentier du Mont-à-Leux.

Décès. — Paul Rosticher, 20 ans, sans profession, rue Ingres, 54. — Jean Leclercq, 87 ans, sans profession, rue Sainte-Elisabeth, 16. — Alphonse Verhaeghe, 3 ans, rue Archimède, cour Cliquet, 2. — Adèle Croain, 44 ans, ménagère, rue de Flandre, 128. — Julien Prevost, 74 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache. — Sidonie Caprès, 59 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache. — Louis Vermeeren, 7 mois, avenue Julien-Lagache. — Henri Fene, 25 jours, rue de Tourcoing, cour Mathon, 6.

CROIX

AUX METALLURGISTES. — Samedi 27 juin, à huit heures précises du soir, salle Caby, rue Holden, grande CONFERENCE SYNDICALE, sous la présidence du citoyen Eugène Dobin, conseiller municipal de Croix, avec le concours assuré du camarade Maurice Blanchard, secrétaire de la Fédération Nationale des Métallurgistes de France.

Ordre du jour : L'utilité des syndicats ; les accidents du travail ; libre choix des docteurs.

WATTRELOS

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes Henri Quille et Alfred Demuynck, de la brigade de Leers, ont arrêté, vers onze heures et demie, le nommé Louis Hoch, 16 ans, sans domicile fixe, qui était porteur de trois kilos de café vert.

— Vers une heure un quart, les préposés Louis Feuillet, Emile Deboudt et Pierre Grau, ont arrêté, près du pavé des Ballons, la nommée Eudoxie Desmettre, 23 ans, rattacheuse, demeurant à Roubaix, rue de Saint-Amand, 2, qui était nantie de deux kilos de café vert, d'une valeur de six francs.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au tissage Dhalluin-Lepers, un ouvrier, Napoléon Haroux demeurant à Roubaix, place Carnot, s'est piqué au bras gauche.

Huit jours de repos.

— Dans la boucherie L'Humanité, un boucher, Charles Godelle, 17 ans, rue du Crétinier, 12, à Wattrelos, s'est piqué fortement sur un os en manipulant de la viande.

10 à 12 jours de repos

ETAT CIVIL DE WATTRELOS du 25 juin. — *Naissances.* — Lucienne Villette, rue du Rivage. — Robert Duvillers, rue du Congo 42. — Denise Vancaeyzeele, rue de Boulogne — Lucie Rius, Sapin-Vert, cour des Douanes. — Léon Florin, rue de la Belle-Promenade. — Daniel Laebens, rue du Bureau, 76. — Berthe Bracq, rue Miribel, 34.

Mariages. — Achille Duvillers, tisserand, et Blanche Farvacque, soigneuse. — Jean-Baptiste Debarbieux, rentreur, et Clara Delattre, soigneuse. — Henri Roussiaux, tisserand et Julienne Briffaut, fileuse. — Louis Depraye, employé, et Madeleine Buchy, sans profession.

Décès. — Elisa Masurel, 56 ans 9 mois, rentière, rue de l'Union, 14. — Auguste Quentin, 66 ans 3 mois, tailleur de pierre, place du Sapin-Vert.

TOUFFLERS

ASSISTEZ LES MALHEUREUX. — Nous recevons la lettre suivante :

« Il y a quelques jours, le conseil municipal s'est réuni et a voté une augmentation de subvention de 100 francs aux sociétés de secours mutuels et une somme de 50 francs, pour fêter le cinquantenaire de la société St-Pierre.

Nous ne trouverions rien à dire à cela si le conseil municipal voulait bien être aussi généreux pour les pauvres que pour les sociétés de secours mutuels.

Nous sommes aussi partisans que les conseillers municipaux des sociétés mutuelles, mais nous pensons surtout aux pauvres qui sont nombreux ici.

Nous savons parfaitement que certains d'entre eux sont allés solliciter M. le maire pour leur venir en aide, ils lui montrèrent qu'ils étaient dans la misère noire.

On leur a répondu que la commune était trop pauvre pour les aider, qu'elle manquait de ressources !

Quand il s'agit de fêter, les ressources ne manquent pas, on a trouvé tout de suite cinquante francs pour le cinquantenaire d'une société Saint-Pierre.

Messieurs les conseillers, ce n'est pas tout à fait ce que vous nous disiez dans votre programme, pendant la période électorale. Vous deviez tout faire pour les malheureux ; maintenant que vous voilà élus, vous n'y songez plus et feignez de croire qu'il n'y en a plus un seul dans la commune.

Nous espérons que ces lignes vous tomberont sous les yeux et qu'elles vous convaincront qu'il faut faire, ici comme ailleurs. Les pauvres ne peuvent attendre.

Un groupe d'électeurs. »

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

ACCIDENT MORTEL

A la suite d'une collision entre un tramway et un tombereau, une jeune femme saute, affolée, du car sur la chaussée et se broie le crâne. — L'enquête. — La victime. — A la morgue.

Par deux fois, en deux jours, le pavé tourquennois vient de se rougir de sang humain. La Fatalité imbécile qui frappait, mercredi, une charmante fillette, s'en est prise, jeudi, à une jeune femme qui, dans la matinée, resplendissante de force et de santé, riait en ébauchant des rêves de bonheur, et qui n'était plus, une heure plus tard, qu'un amas de chair atrocement mutilée. Dans l'un et l'autre cas, la Fatalité a choisi comme intermédiaires de formidables engins de bois et d'acier.

L'ACCIDENT.

UN FREIN QUI FONCTIONNE MAL

A dix heures, le car E, qui fait le service de la Grand'Place de Tourcoing à celle de Roubaix, et vice-versa, passait place Thiers ; il était conduit par le wattman François Masure, 36 ans, rue Magenta, 50, venait de la Grand'Place de Tourcoing et se dirigeait vers Roubaix.

Il atteignait la rue Faidherbe, lorsque le wattman et les personnes qui se trouvaient sur la plateforme avant, aperçurent un tombereau attelé de deux chevaux, venant de la place Thiers, et se dirigeant vers la rue du Midi, qui s'engageait sur la voie ferrée. Le wattman sonna éperdument et apostropha le condusteur du tombereau, cependant que les voyageurs, qui se trouvaient sur la plateforme criaient à leur tour au conducteur de se garer.

Le conducteur du tombereau qui avait au dire des témoins, la tête tournée vers Roubaix, n'entendit pas les appels. Le wattman avait, tout en sonnant et en apostrophant le conducteur, actionné son frein à air comprimé. Ce frein fonctionna mal et le car, dont l'allure était d'ailleurs assez faible, vint tamponner le tombereau.

La flèche du véhicule fut brisée ; les chevaux furent renversés et projetés du côté de la rue du Midi ; la caisse du tombereau fut, elle, projetée du côté de la place Thiers. Une jeune femme et une petite fille qui se trouvaient sur la plateforme avant, sautèrent entre le tramway et la caisse du camion. Deux autres voyageurs les imitèrent. Il y eut quelques secondes d'affolement. Puis on entendit des cris aigus poussés par la fillette et on vit la femme gisant sur le pavé dans une mare de sang. La tête était tournée vers Roubaix, le crâne était broyé.

Le gendarme Pottier et son collègue Boutoille, qui ne s'étaient pas départis de leur sang-froid, quittèrent alors le tramway. Avec l'aide de quelques passants ils relevèrent la victime et la transportèrent chez M. Baudo, représentant de commerce, place Thiers. Le docteur Fichoux, mandé en hâte ne put que constater le décès qu'il attribua à une fracture du crâne.

Le cadavre fut, peu après, transporté à l'hôpital en voiture d'ambulance.

LES DEPOSITIONS DES TEMOINS.

QUELQUES CONTRADICTIONS

Prévenu par un agent, M. Rougeron, l'aimable et actif commissaire de police du 1er arrondissement, s'était rendu sur les lieux et avait commencé une minutieuse enquête.

Il recevait, quelques instants plus tard à son bureau, les dépositions des personnes intéressées. Celle du wattman est la plus intéressante ; la voici in-extenso :

« Il était dix heures, je conduisais le car E. 314 et me dirigeais vers Roubaix. Arrivé au bout de la rue Faidherbe, près de la place Thiers et de la rue du Midi, j'ai aperçu, s'engageant sur la voie du tramway, un tombereau chargé de mortier et attelé de deux chevaux ; ce tombereau se dirigeait vers la rue du Midi.

J'ai aussitôt serré mon frein à air comprimé, qui n'a pas normalement fonctionné, ce qui ne m'a pas permis d'arrêter net mon véhicule qui a alors tamponné le tombereau. Si le freint avait fonctionné, l'accident aurait été évité. Je n'ai pas vu la femme tomber ».

Le receveur du car, Emile Decoster, 30 ans, rue de la Latte, 32, confirma la déposition de son collègue, ajoutant que celui-ci avait corné « de façon anormale » et serré son frein et que lui-même avait serré, sans résultat le frein arrière.

Le conducteur du tombereau est un vieillard tout ridé et tout cassé. Il se nomme Pierre Declercq, est né à Parike (Flandre Occidentale), le 15 août 1839, et est depuis de nombreuses années au service de MM. Masquilier, entrepreneurs, 10, quai de Cherbourg.

Il était assis sur le devant du tombereau au moment où se produisit l'accident. Il déclara formellement que le conducteur du tramway n'avait pas corné. « Quand j'ai aperçu le tramway, ajouta-t-il, il était à environ cinq mètres de mes chevaux. Je ne pus ni reculer ni avancer assez vite pour dégager la voie. Si les freins du car avaient fonctionné, mon attelage n'aurait pas été tamponné ».

Un négociant en laines, qui se trouvait assis dans le car au moment où se produisit l'accident, M. Augustin Delsalle, rue Carnot, 34, confirma les faits que nous venons de relater.

Le gendarme Pottier confirma à son tour la déclaration du wattman et du conducteur, en faisant toutefois une réserve : « le wattman sonna, mais n'eut pas le temps de corner ».

Le gendarme Boutoille réédita la déposition de son collègue, en attirant l'attention du commissaire sur ce détail : il est extraordinaire que le conducteur du tombereau n'ait entendu ni la sonnerie précipitée du car, ni les appels.

Les deux derniers témoins interrogés par M. Rougeron, MM. Louis Destombes, représentant de commerce, rue de la Cloche, 102 et Emile Dumoulin, courtier en laines, rue Winoc-Chocqueel, 87, ne purent que répéter, sans variante notable, ce que venaient de relater les autres témoins.

De ces diverses dépositions qu'entachent à peine de menues contradictions, il résulte que le wattman n'eut pas le temps de se servir de sa corne, occupé qu'il était à manœuvrer son frein. Il n'en fit pas moins son devoir, puisqu'il actionna du pied son timbre et hêla vigoureusement le conducteur du tombereau.

UNE ENIGME

Comment la victime se fracassa-t-elle le crâne ? Est-ce en tombant la tête la première sur le pavé, en heurtant le car ou en heurtant le tombereau. Voilà le seul point obscur de l'affaire. Les avis sont partagés. Plusieurs personnes virent la jeune femme à terre, mais nulle ne la vit tomber. Nous nous rallions, nous, à la dernière hypothèse : c'est en heurtant une des roues du tombereau que la malheureuse s'est tuée. Et voici notre raison : une des roues avant du tombereau est tachée de sang coagulé auquel sont mêlés des cheveux.

LA VICTIME

C'est une servante au service de la veuve Malfait, tenancière de l'estaminet « A la Ville de Courtrai », 52, rue de l'Alma, à Roubaix. Elle se nomme Marie-Louise Vermotte, et était née à Menin, le 17 mars 1882. Dans le cours de l'après-midi, nous avons vu le cadavre à la morgue. Le visage était exsangue. D'épais filets de sang coulaient du crâne, des oreilles et du nez.

Dans un angle de la petite pièce reposaient, lamentables épaves, les vêtements de la morte, maculés de poussière et de sang, un chapeau de paille adorné d'énormes roses rouges, un sac à main, des peignes, un bracelet, un petit mouchoir, des gants.

Marie-Louise Vermotte devait se marier prochainement ; elle s'était rendue à Tourcoing pour traiter avec un brasseur, ayant l'intention de reprendre le commerce de la veuve Malfait, qui était à la veille, après de longues années de labeur, de jouir d'un repos bien gagné. La nouvelle de l'accident porta un coup terrible à la cabaretière, qui s'alita peu après.

La fillette qui accompagnait Marie-Louise Vermotte, Flore Hubert, est la nièce de la veuve Malfait. Elle sortit indemne de l'accident, fut recueillie par des passants et conduite à Roubaix.

CHEVAL EMBALLE

Jeudi matin, à 9 heures, M. Emile Vandecrysse, marchand de produits chimiques, rue Brhanie, à Roubaix passait en voiture, rue de Guisnes. Il arrivait en face du peignage Malard, lorsque son cheval buta et s'emballa : l'animal se jeta sur un tramway, rompit ses traits, puis partit à une folle allure vers la rue du Collecteur. En cette rue, il fut arrêté par un courageux citoyen. M. Vandecrysse et un ami, qui était assis à côté de lui dans la voiture avaient au bon moment sauté à terre. Le cheval a été blessé ; la voiture a été endommagée. L'accident se borne là.

PENDANT QU'IL BUVAIT UNE CHOPE

Un employé de commerce, Julien Carrette, 20 ans, rue des Cinq-Voies, 263, s'arrêtait, dans la soirée d'avant-hier, à l'estaminet « Vanmerbeum », rue des Cinq-Voies, pour boire une chope. Il laissait sa bicyclette contre la bordure du trottoir.

Pendant qu'il s'abreuvait, un filou sautait sur la machine et filait à toutes pédales. Le cycliste infortuné a porté plainte jeudi à M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, qui enquête. La bicyclette volée porte, sous le tube de la selle, le numéro 10.446.

LA GREVE DE LA FILATURE DESTOMBES

Il y a quelques jours, 40 rattacheurs et fileurs de la filature Destombes-Grau, rue des Carliers, se mettaient en grève pour protester contre la suppression d'un rattacheur par métier. Jeudi matin, les grévistes demandaient à reprendre le travail, aux anciennes conditions. 30 furent repris sur le champ. Les dix derniers seront repris dès que la matière première sera préparée.

L'ACCIDENT DE LA RUE DE GAND

L'état de Gabrielle Delespierre, la fillette qui a eu, mercredi, le pied droit coupé par la roue d'un tramway, rue de Gand, est aussi bon que possible. L'amputation du pied a été faite. Mais avant de se prononcer d'une façon définitive, il faut attendre quelques jours.

LEURS RENTES

AU COURS D'UNE CHUTE. — Chez MM. Emile Leplat et fils, rue Duguay-Trouin, M. Cyrille Théry, 48 ans, contremaître, rue Virolin, s'est fait une entorse du poignet gauche en tombant dans un escalier. Douze jours de repos.

UN COUP DE FOUET DE CHASSE. — Chez MM. Mathon Dubrulle, tisseurs, boulevard Gambetta, M. Aimé Delf, 34 ans, tisserand à Belleghem (Belgique), a été blessé à l'épaule droite par un coup de fouet de chasse, 12 jours de repos.

EN HEURTANT UN STORE. — Chez MM. Duvilliers frères, filateurs, M. Théodore Dujardin, 29 ans, rattacheur, rue de la Marlière, 59, à Mouscron, s'est blessé à l'aine droite. 8 jours de repos.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 25 juin 1908

Naissances. — Nollet Denise, rue d'Odessa, 8. — Deborgher Marcel, rue de Renaix, 67. — Meunier Lucienne, rue de Tunis, 6. — Dervaux Jean, rue de la Baille, 155.

Décès. — Bernanrd Isaïe, 77 ans, rue d'Havre, 3. — Deschamps Céline, 45 ans, rue de Roubaix, 91. — Catry Hortense, 81 ans, rue de Roncq, 28. — Minet Céline, 49 ans, rue Nationale, 122. — Delchambre Jeanne, 27 ans, rue de Lille, 4.

LILLE

Au Parquet

LES FAISEUSES D'ANGES DE TOURCOING. — M. Lhote, juge d'instruction, s'est occupé hier de la grave affaire des faiseuses d'anges de Tourcoing. Après avoir interrogé une dernière fois, Marie Deman, compromise dans cette affaire, et détenue depuis son arrestation à la maison d'arrêt, le magistrat a rendu, en sa faveur, une mise en liberté provisoire.

On se rappelle que, lors d'un récent interrogatoire, la femme Deman avait reconnu les faits qui lui sont reprochés.

LE SATYRE DU PARC BARBIEUX, A ROUBAIX. — M. Houeix, juge d'instruction renvoyait hier devant le tribunal correctionnel, Alphonse Jardy, 67 ans, pensionnaire de l'hospice Barbieux, dont nous avons annoncé l'arrestation, la semaine dernière, sous l'inculpation d'attentat aux mœurs, commis sur plusieurs fillettes, dans le parc Barbieux.

Le vieux satyre comparaîtra à l'audience du 2 juillet prochain.

L'ESCROQUERIE A L'ENTERREMENT, A TOURCOING. — Le 18 mai dernier, une nommée Marie Sylvie Delplanque, femme Dhaese, 34 ans, venant de Courtrai, allait habiter rue de Gand à Tourcoing.

Pour subvenir à ses besoins, elle pratiqua avec succès l'escroquerie à l'enterrement. Elle se présentait chez les personnes de son entourage, et se plaignait de ne pas avoir assez d'argent pour les frais de l'enterrement de son père. Nombreuses furent les personnes crédules qui marchèrent pour 20, 25 et même 100 francs. Elle fut arrêtée le 4 juin.

M. Houeix, chargé de l'affaire, vient de la renvoyer devant le tribunal correctionnel, où elle comparaîtra à l'audience du 2 juillet.

TROP BIEN SECHE

Mme Félicie Neufcourt, 24 ans, journalière, 2, rue Rubens, avait mis du linge à sécher, sur une corde, dans sa cour

Son étonnement fut douloureux, quand, à son réveil, hier matin, elle constata la disparition d'un rideau et d'une blouse, estimés dix francs.

Le voleur au cours de ses recherches, a également subtilisé une paire de ciseaux.

La ménagère n'eut donc que la seule consolation d'aller se plaindre à la police qui a ouvert une enquête.

PAS-DE-CALAIS

Lens

Sous une locomotive

UN HOMME QUI L'A ECHAPPE BELLE

Un accident qui a failli coûter la vie à celui qui en fut victime, et qui a vivement impressionné ceux qui en furent témoins, s'est produit hier en gare de Lens.

Un employé du chemin de fer, M. Calonne, âgé de 28 ans, circulait dans les voies lorsqu'une locomotive arriva sur lui. Avant qu'il ait pu se garer, il fut heurté par le tampon, projeté sur la voie et il disparut sous l'énorme machine.

On le croyait broyé, et grande fut la stupeur des témoins de l'accident lorsque la locomotive passée, on vit l'employé se relever.

Par un hasard miraculeux, il était tombé allongé entre les rails, et seul le cendrier de la machine l'avait effleuré. Cependant M. Calonne, qui a été contusionné aux reins par le coup de tampon et se plaint de douleurs internes, a dû recevoir les soins d'un médecin. Il peut néanmoins se vanter de l'avoir échappé belle.

LILLERS

GRAVE AFFAIRE DE MŒURS

Mercredi soir, une fillette, âgée de 2 ans 1/2, nommée Mannechez, a été victime d'un ignoble attentat, commis par Arthur Samain, sujet belge, âgé de 24 ans, maçon, qui a pris la fuite.

Voici le signalement de l'individu : taille 1 m. 68, cheveux noirs, presqu'imberbe, cou plein de boutons. Il était vêtu d'un pantalon et d'un gilet de velours noir uni, d'un paletot de drap à carreaux gris, d'un maillot noir et blanc tout neuf, d'une casquette vert d'eau. Il était porteur d'un sac noir et blanc, contenant des effets de rechange.

ARRAS

SUICIDE D'UN SUISSE

Le suisse de l'église Saint-Nicolas, Aimé Pavy, âgé de 68 ans, a été trouvé pendu dans la chambre qu'il occupait rue Baudimont.

Tous les soins qui lui furent prodigués pour le rappeler à la vie demeurèrent infructueux.

Pavy souffrait depuis longtemps d'une maladie incurable. C'est à ce précaire état de santé et aux dispositions d'esprit qui en résultaient qu'il faut attribuer l'acte de désespoir du malheureux.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

UN FORCENE

Regagnant son domicile, sis à Roubaix, le 1er décembre dernier, M. Défossez, marchand de charbons, passait à Wasquehal, quand il rencontra un sieur Bourgois, qui émit la prétention de l'empêcher de passer.

Une querelle éclata entre les deux hommes et attira l'attention d'un passant, M. J.-B. Dogimont, qui prit parti pour le marchand de charbon.

C'est sur lui que Bourgois tourna sa rage d'énergumène, le menaçant de son couteau et finalement le rouant de coups contre lesquels M. Dogimont se défendit de son mieux.

Le garde-champêtre survenu colloqua Bourgois au violon, mais le séjour en déplut à l'individu qui, dans le courant de la nuit, en démolit une partie du mur.

M. Dogimont et Bourgois étaient poursuivis pour coups réciproques. Le premier est acquitté, vu la légitimité de son intervention. Bourgois est condamné à 3 mois de prison plus 6 mois pour la démolition du violon et évasion.

EXCELLENT COPAIN. — Se rendant le 17 juin dernier à Roubaix, chez un de ses amis, M. Lambre, qui habite Roubaix, Alfred Petit, 26 ans, domestique, ne trouva pas au logis celui qu'il cherchait mais en revanche il avisa une superbe bicyclette qu'il enfourcha et avec laquelle il disparut... Pas pour longtemps, s'étant fait pincer, il est aujourd'hui condamné à 4 mois de prison.

ETAPLES

VELO VOLE. — La police vient d'arrêter le jeune F..., 16 ans, demeurant Grande-Place, qui, après avoir loué une bécane à M. Bancq, l'a revendue pour dix francs.